Nº de Contrat : 8169415 47

Nom du client et adresse de la propriété desservie :

M/MME REVELLAT EVELYNE - 33 R DES PERROQUETS - 94350 VILLIERS SUR MARNE

02.119.EC

M REVELLAT PHILIPPE 19 RUE CAMILLE CLAUDEL 94350 VILLIERS SUR MARNE

Objet : Calendrier de prélèvements

Monsieur,

Le 26.02.2018

Vous payez vos factures par prélèvement mensuel. Le tableau ci-dessous détaille la date et le montant des prochaines mensualités.

Détail des prélèvements

Date	Montant en euros	Date	Montant en euros		
09.05.2018	90,88	10.10.2018	90,88		
08.06.2018	90,88	09.11.2018	90,88		
10.07.2018	90,88	10.12.2018	90,88		
10.08.2018	90,88	10.01.2019	90,88		
10.09.2018	90,88	08.02.2019	90,88		

Au verso de ce document, vous trouverez le détail des modalités de fonctionnement du paiement par prélèvement mensuel.

A partir du 26.02.2019, vous recevrez votre facture annuelle qui permettra de calculer le montant des mensualités suivantes.

Pour tout renseignement complémentaire, un conseiller clientèle est à votre disposition selon les modalités décrites dans la zone Clario.

Clario à votre service

Pour nous contacter:

@ 0969 369 900°

Lundi - Vendredi : 8h00 à 19h30 Samedi : 9h00 à 12h30 Urgence fuite(24h/24) : **0969 369 918°** *Numéro Cristal (appel non surtaxé)

- www.sedif.com (espace "abonnés") Identifiant : evelyne@revellat.fr
- Site d'accueil de Saint-Denis Le Spallis - 2 rue Michael Faraday Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h45 Samedi : 9h00 à 11h45
- Pour nous écrire
 Veolia Eau d'Ile-de-France
 94417 Saint-Maurice Cedex

Les prélèvements seront effectués sur le compte :

Titulaire du compte	REVEILLAT EVELYNE		
IBAN Identifiant National de Compte	FR76************************************		
ICS Identifiant Créancier SEPA	FR80ZZZ579503		
RUM Réference Unique de Mandat	XX300047175SEPA		









N° de contrat 8169415 47

N° de facture

Emise le Période de consommation 26.02.2018 Du 27.02.2017 au 26.02.2018

081694154700000015902349

Adresse de la propriété desservie

M/MME REVELLAT EVELYNE - 33 R DES PERROQUETS - 94350 VILLIERS SUR MARNE

Nous vous informons

La consommation d'eau facturée est inhabituelle et pourrait provenir d'une fuite. Nous vous invitons à vérifier votre installation intérieure

- Si cette surconsommation est liée à une fuite sur les canalisations situées entre le compteur et les robinets (excluant les fuites de chasse d'eau, appareils ménagers, robinetterie, cumulus...), vous pouvez solliciter nos services pour bénéficier du plafonnement de cette facture deux fois votre consommation habituelle, aux conditions suivantes :
- 1. Votre contrat concerne un local d'habitation
- 2. Vous devez nous communiquer dans un délai de six semaines à compter de la date de la facture, l'attestation d'une entreprise de plomberie spécifiant la localisation de



02.119.CFF.FA

M REVELLAT PHILIPPE 19 RUE CAMILLE CLAUDEL

94350 VILLIERS SUR MARNE

Facture de régularisation

émise par Veolia Eau d'Ile de France SNC



0969 369 900°

Lundi - Vendredi : 8h00 à 19h30 Samedi : 9h00 à 12h30 Urgence fuite(24h/24): 0969 369 918°

*Numéro Cristal (appel non surtaxé) www.sedif.com (espace "abonnés") |dentifiant:evelyne@revellat.fr

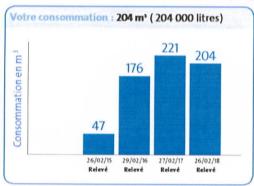
Site d'accueil de Saint-Denis Le Spallis - 2 rue Michael Faraday Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h45 Samedi : 9h00 à 11h45

Pour nous écrire Veolia Eau d'Ile-de-France 94417 Saint-Maurice Cedex



123,60 € TTC Montant en votre faveur à ne pas payer Prix au litre (hors abonnement) 0.0043 € Détail de votre facture Production et distribution de l'eau potable (SEDIF) 282,13€ Collecte et traitement des eaux usées 419,36 € 207,81 € Prochaine facture à partir du 26.02.2019 Situation antérieure de votre compte -1 032.90 €

Les pénalités applicables en cas de retard de paiement seront calculées à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal avec un minimum de perception de 19,13 €. Il ne sera pas appliqué d'escompte en cas de paiement anticipé





Ce montant en votre faveur vous sera remboursé dans les prochains jours.

Volume consommé

Ancien index

Nouvel index

Déterminé par

Compteur n° D13MA125755

204 m²

573 au 27.02.2017

777 au 26.02.2018

relevé par nos soins

Votre facture en détail	Période de facturation	Volume en m² ou quantité	Prix unitaire en €	Montant HT en €	Taux TV
Production et distribution de l'eau pot	able				
Part délégataire tranche 1	du 28-02-2017 au 31-12-2017	145	0.7316	400.00	F F0
Part délégataire tranche 2	du 28-02-2017 au 31-12-2017	27		106,08	5,50
Part délégataire tranche 1	du 01-01-2018 au 26-02-2018	32	1,0167 0,7351	27,45	5,50
Part SEDIF	du 28-02-2017 au 31-12-2017	172	0,4500	23,52	5,50
Part SEDIF	du 01-01-2018 au 26-02-2018			77,40	5,50
Abonnement trimestriel	du 01-04-2017 au 30-06-2017	32	0,4500	14,40	5,50
(Contribution aux frais fixes du service de l'eau)	dd 01 04 2017 au 30-00-2017			5,66	5,50
Abonnement trimestriel	du 01-07-2017 au 30-09-2017			F 00	5.50
(Contribution aux frais fixes du service de l'eau)	da 5, 5, 25, da 55 55 25,			5,66	5,50
Abonnement trimestriel	du 01-10-2017 au 31-12-2017			5.66	5,509
(Contribution aux frais fixes du service de l'eau)				0,00	5,50
Abonnement trimestriel	du 01-01-2018 au 31-03-2018			5,69	5,50
(Contribution aux frais fixes du service de l'eau)				0,00	3,307
Préservation des ressources en eau par délibération 2016-62		204	0.0520	10.61	5,509
(Agence de l'Eau Seine-Normandie)					
Collecte et traitement des eaux usées					
Redevance communale					
	du 28-02-2017 au 31-12-2017	172	0,1293	22,24	10,00
Redevance communautaire	du 01-01-2018 au 26-02-2018	32	0,4197	13.43	10,00
Redevance fermière communale	du 28-02-2017 au 30-06-2017	69	0,3320	22,91	10,00
Redevance fermière communale	du 01-07-2017 au 31-12-2017	103	0,3357	34,58	10,00
Redevance départementale	du 28-02-2017 au 26-02-2018	204	0,5517	112,55	10.009
Redevance interdépartementale	du 28-02-2017 au 31-12-2017	172	1,0440	179.57	10.009
Redevance interdépartementale	du 01-01-2018 au 26-02-2018	32	1,0650	34.08	10,009
Organismes publics					
utte contre la pollution					
Agence de l'Eau Seine-Normandie)		204	0,4200	85,68	5,509
Modernisation des réseaux		204	0.0400		40.000
'Agence de l'Eau Seine-Normandie)		204	0.2400	48,96	10,009
Soutien d'étiage par délibération 2016-63		204	0.0143	2,92	5,509
EPTB Seine Grands Lacs)		2.04	0,0140	2,92	5,507
Développement des voies navigables par délibération 2016-61 Voies Navigables de France)		204	0,0140	2,86	5,50%
Divers					
es Services "Téléo +"				Offert	
			Total HT	841,91	
		TVA à TVA à	5,50% 10,00%	20,55 46,84	montant € H1 373,59 468,32
			Total TTC Total TVA	909,30 67,39	841,91

Situation antérieure

De votre compte

Montant en €

Solde des mensualités prélevées

-1 032,90